

Commentaire sur le marché

Paradoxe ou raisonnable ?

Les épargnants de prévoyance bravent les crises et l'inflation

De Holger Beitz, CEO PrismaLife AG

Ruggell, 14.11.2022.

En principe, on pourrait penser que tant la pandémie Corona virus que les craintes suscitées par l'attaque de la Russie contre l'Ukraine incitent les gens à réduire les dépenses courantes et à faire preuve de prudence. Mais heureusement, cela ne semble pas toujours s'appliquer aux processus d'épargne et de prévoyance. Au contraire, de nombreux épargnants profitent de possibilités contractuelles avantageuses pour augmenter leurs prestations de prévoyance.

Les paiements supplémentaires augmentent sensiblement

Ainsi, PrismaLife a enregistré des versements supplémentaires importants dans le cadre de ses contrats avec des polices de fonds au cours des deux dernières années. Au cours de l'année de pandémie de Corona virus 2021, les afflux dépassant les primes régulières dans les contrats existants ont augmenté de près de 50 pour cent. Au cours des trois premiers trimestres de 2022, ils étaient à nouveau de 28 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente - et ce dans un contexte d'inflation élevée. Il faut noter qu'il ne s'agit pas de cotisations uniques classiques, mais de versements supplémentaires dans des contrats en cours.

Est-ce paradoxal ou raisonnable ?

De notre point de vue, ces épargnants font exactement ce qu'il faut : ils compensent les risques supplémentaires ou nouveaux. Ce comportement est hautement rationnel et reflète en même temps le fait que les contrats de prévoyance doivent être flexibles.

Utiliser la flexibilité des contrats

Les épargnants utilisent activement la possibilité offerte par de nombreux tarifs de PrismaLife d'effectuer des versements complémentaires sans frais. Ils combinent ainsi une grande flexibilité par rapport à leurs possibilités financières individuelles et obtiennent en même temps une grande efficacité lors de l'augmentation de la prévoyance.

L'inversion du réflexe de réduire les dépenses en temps de crise au profit d'une politique d'épargne conséquente avait déjà été remarquée lors de la première année de pandémie de Corona virus. A l'époque, on avait pu observer que les épargnants suspendaient temporairement le paiement de leurs cotisations. Il s'agissait là aussi de l'utilisation d'un régime flexible. Mais au bout de quelques mois, la plupart des clients avaient déjà repris leurs

paiements courants. Il n'y a pas eu de véritable vague d'annulation, malgré de grandes craintes quant à la fiabilité du revenu de son propre travail.

Prise de conscience de la nécessité de la prévoyance

En adoptant ce comportement, les épargnants n'agissent donc pas de manière paradoxale ou irrationnelle, mais ils sont conscients de la nécessité de la prévoyance privée et ont une vision claire de la réalité. En effet, l'inflation élevée actuelle ne doit en aucun cas conduire à une réduction des prestations de prévoyance, mais au contraire : la prévoyance doit tenir compte de la baisse du pouvoir d'achat des cotisations. Même si ce n'est pas toujours facile, il est judicieux d'effectuer un contrôle régulier de ses propres prestations de prévoyance - surtout en période de crise. Les conseillers financiers doivent y participer, et ils le font manifestement.

Matériel d'illustration: www.prismalife.com/de/presse/

Copyright: PrismaLife AG

À propos de PrismaLife

PrismaLife AG est la principale compagnie d'assurance-vie du Liechtenstein, dont le siège est à Ruggell. En tant que spécialiste des produits à primes nettes, la société se concentre sur une séparation claire entre le produit et la rémunération. La société gère des avoirs de clients d'environ 1,5 milliard d'euros. Les investissements dans le pool de couverture sont orientés vers le développement durable. PrismaLife propose également à ses clients de nombreuses solutions de fonds avec une orientation durable. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante : www.prismalife.com

Contact presse

Dr. Hubert Becker, Instinctif Partners, Téléphone +49 221 42075-24, hubert.becker@instinctif.com